



## **Échéancier relatif à l'organisation des concours d'accès à la formation de 3<sup>ème</sup> cycle au titre de l'année universitaire 2022-2023**

Mise en ligne de la plateforme nationale des candidatures aux concours d'accès au doctorat 2022-2023 (PROGRES) via le lien : <https://progres.mesrs.dz/webdoctorat>.

### **Du 10 au 19 Décembre 2022**

Dépôt des dossiers de candidature au concours et confirmation des choix des candidats via la plateforme PROGRES.

### **Du 20 au 25 Décembre 2022**

Vérification de Conformité des dossiers de candidatures Par les Services Chargés de la Post-Graduation au Niveau des Etablissements Universitaires Via la Plateforme PROGRES.

### **Du 26 Décembre 2022 au 02 Janvier 2023**

Examen des dossiers de candidatures par le comité de formation doctorale via PROGRES.

### **Le 03 Janvier 2023**

Affichage des listes des candidats retenus au concours via PROGRES et confirmation de participation selon les dates des concours.

### **Du 04 au 06 Janvier 2023**

Dépôt des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES.

### **Du 07 au 09 Janvier 2023**

Examen des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES.

### **Le 10 Janvier 2023**

Affichage des listes définitives des candidats retenus pour passer le concours via PROGRES et confirmation de participation selon les dates concours.

### **Du 15 Janvier au 15 Février 2023**

Déroulement des concours d'accès à la formation du troisième cycle

## **REMARQUES**

- L'affichage des résultats finaux s'effectue après validation des instances scientifiques habilitées dans un délai de trois (03) jours au maximum, après la date du concours.
- L'inscription des candidats admis dans un seul établissement intervient via PROGRES, dans les quinze (15) jours suivant la proclamation officielle des résultats finaux.